



Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois

14 mars 2019, 20h

Collège d'Entre-Bois

Parents :	Timurcin Basoglu, Pilar Frehner, Sirilada Kufrin, Emilie Lamour, Vivianne Richoz
Professionnels :	Corinne Benoît, Samira Chajai, Murielle Spahr-Novello
Organisations :	Maria Polo, Geneviève Rossier, Lenka Tala, Claire-Lucie Topham
Autorités politiques :	Latha Heiniger
Excusés/absents :	Jacques Daniélou, Irina Forfiz Ortiz Tapia, Catherine Kramer, Sophie Schaer, Roger Vagnières
Public :	Nathaliya Smirnova

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du secrétaire du jour
3. Adoption du PV du 10 janvier 2019.
4. Préparation de la soirée de Bellevaux du 8 avril 2019 - Retour du sous-groupe de travail
5. Lien entre la CET d'Entrebois et la CET C.F.Ramuz
6. Divers et propositions individuelles et retours des sous-groupes de travail
7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte par la Présidente à 20h15 et l'ordre du jour est adopté.

2. Nomination du secrétaire du jour

En l'absence de Sophie Schaer (en camp de ski), Geneviève Rossier se propose de rédiger le compte-rendu de la séance.

3. Adoption du PV du 10 janvier 2019

Le PV de la séance du 10 janvier 2019 est adopté dans la version envoyée par email à tous le 14 mars, comprenant les deux ajouts de Latha Heiniger aux points 5 et 6. Geneviève Rossier la remercie pour les éclaircissements transmis par email quant au flou terminologique autour de la notion d'école à journée continue.



4. Préparation de la soirée de Bellevaux du 8 avril 2019 - Retour du sous-groupe de travail

Corinne Benoît expose à la Commission les préparatifs en cours et présente le flyer préparé pour annoncer la soirée (distribué aux élèves le 22.3.).

Au niveau du déroulement de la soirée du 8 avril, le programme est le suivant :

19h : Accueil des parents et du public à l'extérieur du collège par un chant.

Les parents sont ensuite répartis dans les classes à 19h30, et assistent à 3 saynètes de 3' (15 minutes au total) puis changent de classe. La répartition est préétablie par les enseignants. L'APEMS participe également à la soirée et occupe la salle d'informatique. Discours du Directeur puis prise de parole d'un membre de la CET pour annoncer la création d'un groupe de parole auquel les parents sont cordialement invités à participer. La soirée se terminera vers 21h30.

Comme discuté lors de la séance du 10 janvier, Latha Heiniger explique qu'un groupe de parole autogéré va être mis sur pied afin de prolonger les échanges entre parents autour du thème des temps avant et après l'école et des conflits qui peuvent surgir. Deux dates à choix sont proposées début mai aux parents (sans inscription) via une circulaire. La rencontre sera coachée par Info-Entraide Vaud (<https://www.benevolat-vaud.ch/info-entraide-vaud>). Les professionnels seront là pour donner les règles de base de fonctionnement du groupe, comme la confidentialité et le respect de la parole de l'autre. Le but est qu'à terme, le groupe s'autogère. Il est alors libre de choisir un thème ou d'inviter un expert par exemple, et fixe lui-même le rythme des séances.

La Commission se penche ensuite sur la circulaire d'invitation à participer au groupe de parole, adressée aux parents. Elle suggère de compléter l'invitation en précisant de manière simple ce qu'est ce groupe de parole (en 2-3 lignes). Après discussion, elle propose de rédiger l'invitation en français et renonce à la traduire. La salle informatique de Bellevaux est à disposition pour le groupe. La CET applaudit chaleureusement le groupe de travail qui s'est mobilisé pour préparer le projet « Le respect ça se joue ».

5. Lien entre la CET d'Entre-Bois et la CET C.F. Ramuz

La Présidente rappelle les besoins de renouvellement de la CET de l'établissement C.F. Ramuz (plusieurs démissions dans les quarts associations et parents et le Président s'est annoncé sortant). Elle a assisté avec Latha Heiniger à leur dernière séance. Les thèmes abordés sont la transition école-métier, l'accueil des 7P et la recherche de futurs projets pour l'année à venir. Des sujets communs entre les deux commissions d'établissements partageant le même quartier amènent à l'idée de proposer qu'un parent ou deux, communs aux deux commissions, puissent faire le lien entre elles.

La Commission convient de faire de la publicité pour la CET de C.F. Ramuz auprès des parents lors de la soirée du 8 avril (distribution de flyers). Elle est d'avis d'attendre que la nouvelle équipe soit en place pour examiner ce qui sera possible de faire ensemble.

6. Divers et propositions individuelles, retours des sous-groupes de travail

Les divers étant particulièrement nombreux ce soir, la Commission propose dorénavant de mettre d'office en point distinct à l'ordre du jour les retours des différents sous-groupes de travail.

6.1. Projet soutien à la parentalité

Maria Polo rappelle les grandes lignes du projet de soutien à la parentalité qu'elle a proposé au Bureau Lausannois des Familles (BLF) de la Ville. Le projet demandait un budget conséquent, qui dépassait l'appel à projets de 2018. Suite à un entretien avec Claire Attinger (déléguée à la politique familiale), le projet a été quelque peu redéfini, afin de rassembler dans un premier temps un maximum de professionnels du quartier pour mieux se connaître, travailler sur les limites professionnelles respectives et les synergies possibles. Une vingtaine de personnes composent le groupe. Une 3ème journée de travail aura lieu le 27 mars, en collaboration avec le BLF et en présence de Mme Attinger. Il s'agit d'une séance avec et pour les acteurs intéressés afin de proposer une animation de quartier autour de "La Journée Internationale des familles" qui aura lieu le mercredi 15 mai. Le Centre socioculturel est partie prenante du projet. Le groupe des



professionnels n'est pas fermé et d'autres personnes peuvent l'intégrer. Lors d'un entretien avec M. Daniélou, il a été proposé d'intégrer le Comité de pilotage du projet 360° en septembre à Entre-bois. Il a dit aussi qu'il demanderait à Mme Terribilini d'intégrer le groupe, car pour instaurer une collaboration plus étroite avec l'école, le groupe devrait avoir au moins un-e doyen-ne. Lors de chaque séance de la Commission, le projet "familles de bellevaux" fera partie des points à traiter dans l'ordre du jour.

Latha Heiniger rebondit sur le propos et expose en deux mots le concept "Vision à 360°" du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud, actuellement en phase d'élaboration. L'idée est que les différents acteurs présents à l'intérieur de l'école (enseignants, psychologues, médiateurs, enseignants spécialisés, éducateurs...) puissent travailler de manière plus concertée et coordonnée, afin de mieux soutenir les élèves, notamment sur le plan socio-éducatif (par exemple en cas de problèmes de comportement), mais aussi sur le plan de la pédagogie spécialisée (troubles et déficiences) ou afin de favoriser des mesures d'intégration pour les élèves issus de la migration.

Murielle Spar Novello rappelle que l'établissement d'Entre-Bois était situé dans un quartier cible à l'époque et avait pu bénéficier très tôt un poste d'« éducatrice en milieu scolaire », avec des moyens spécifiquement alloués par le Canton dans cet appui aux enseignants.

6.2. Conseil des élèves

Murielle Spar Novello informe la Commission que deux autres projets autour du respect sont en cours. Le Pavillon et le Collège de la Rouvraie veulent faire un film sur ce thème. Ils souhaitent trouver des gens (H/F) d'âges et d'origines différents à qui ils vont poser des questions et filmer. Au Collège du Vieux-Moulin, les élèves ont choisi un film de sketches. Les enseignants venaient de soumettre un nouveau Règlement de Collège à la Direction et les élèves proposent de l'illustrer avec des séquences filmées courtes, à diffuser largement.

Chaque classe est arrivée avec plusieurs idées à la séance du Conseil et les élèves ont voté le type de projet qu'ils préféreraient (et non classe contre classe). Cette nouvelle formule a bien fonctionné. Le Comité d'organisation est en train de se mettre en place. Par ailleurs, une lettre d'invitation aux anciens délégués va être préparée afin aussi de leur communiquer la réponse des Bâtiments scolaires à leurs questions. Une diffusion publique des films au cinéma Bellevaux pourrait-elle être envisagée ? La faisabilité de cette option va être explorée. Cela pourrait être une façon pour la CET de soutenir le Conseil des élèves.

6.3 Groupe langues familiales

Vivianne Richoz présente l'avancement du projet dans les grandes lignes. L'idée est de proposer des activités "clé en main" aux enseignants, adaptées au degré scolaire des élèves. Le projet pourrait se dérouler en avril 2020 et pourrait être annoncé en conférence des maîtres de la rentrée d'août 2019. Le sous-groupe de travail prendra contact avec M. Daniélou.

6.4 Fête de quartier – samedi 31 août 2019

Claire-Lucie Topham informe la Commission de la date de la prochaine Fête de quartier, le samedi 29 août. On recherche des petites mains... Elle communiquera par email aux membres la prochaine date de séance (NB : le jeudi 11 avril, 19h) . Une collaboration avec le centre EVAM pour migrants mineurs non accompagnés d'Entre-Bois est d'ores et déjà prévue.

6.5 Passages piétons effacés sur le Chemin d'Entre-Bois

Claire-Lucie Topham souhaite attirer l'attention de la Commission sur la nouvelle signalisation du chemin d'Entre-Bois entre la Coop et le Chemin de Maillefer. La rue est désormais qualifiée "Zone 30km/h" et les passages piétons ont disparu, remplacés par de discrets poteaux. Or les comportements des automobilistes ne se sont pas adaptés d'autant et ces derniers peinent à céder la priorité aux passants, notamment aux heures de pointe, quand ce tronçon est particulièrement chargé. De plus, la visibilité n'est pas très bonne - surtout pour les jeunes piétons



- en raison des voitures stationnées le long de la route. Claire Lucie Topham a demandé un rendez-vous sur place avec Pierre Corajoud (Délégué à la mobilité à la Ville) pour lui parler du problème. Elle communiquera les détails du rendez-vous à venir par email à la Commission.

6.6 Aménagement piétons autour du Collège de Bellevaux

Nathaliya Smirnova évoque les soucis encore récurrents autour du Collège de Bellevaux liés aux parents qui déposent leurs enfants à l'école en voiture. L'idée de mettre des patrouilleurs autour des passages piétons un peu "compliqués" est soulevée. Le sujet pourrait être communiqué à la CET des secondaires afin d'envisager une présence d'élèves plus grands en qualité de patrouilleurs (comme cela se faisait il y a longtemps) ? Cette solution soulève des difficultés pratiques, notamment la collision de l'horaire scolaire et est abandonnée. Latha Heiniger se renseigne à propos d'un patrouilleur "officiel" auprès du service idoine.

PS: Latha Heiniger a discuté avec la préposée aux patrouilleurs de la Ville. Il s'avère que l'idée d'un patrouilleur serait une fausse bonne idée. En effet, il est constaté que la problématique que nous soulevons ne peut être résolue ni par la présence de patrouilleurs, ni par un "dépose minute", ni par la présence policière, ni par la répression. Le problème de fond est celui du comportement des personnes qu'il faut changer. La préposée de la Ville relève que la présence de patrouilleurs est prioritairement définie dans des zones très dangereuses pour les enfants (peu de visibilité, etc.). Elle va jusqu'à dire qu'il ne faudrait même pas du tout de patrouilleurs car leur présence "déresponsabilise" les enfants et les parents. En effet, comme il y a un patrouilleur on n'a plus besoin de regarder à droite ou à gauche avant de traverser et ce n'est pas optimal pour apprendre aux enfants la sécurité routière.

6.7 Aménagements pour les vélos

Le sujet des aménagements pour les vélos est abordé. Une information a été transmise aux élèves de la Rouvraie comme quoi ils pouvaient désormais venir à l'école à vélo (parking ad hoc à disposition). Latha Heiniger demande s'il y a eu une communication officielle de l'école suite à la pétition qui avait conduit à l'aménagement du parc à vélo dans la cours du Collège de Bellevaux ?

Ce thème pourrait-il être intégré au projet de contrat de quartier, à moyen terme ? Dans l'immédiat, une petite communication sur les parkings vélos aménagés récemment serait souhaitable.

La CET propose d'organiser un atelier autour du thème du vélo à l'occasion de la Fête de quartier. Un sous-groupe constitué de Timurçin Basoglu, Latha Heiniger, Geneviève Rossier et Emilie Lamour se propose de mettre sur pied des animations le 29.8. Ils sont d'ores et déjà conviés à assister à la prochaine séance d'organisation de la Fête de quartier (NB : qui aura lieu le jeudi 11 avril à 19h).

Sirilada Kufirin informe l'assemblée qu'une nouvelle ligne de bus va être mise en service, reliant la Borde, Rouvraie, Maillefer et retour.

6.8 Jardin à Entre-Bois

Claire-Lucie Topham informe les membres de la création d'un jardin (bacs) sur le chemin d'Entre-Bois (à peu près en face du magasin gratuit), destiné aux enfants du quartier, aux habitants et aux écoliers pour d'éventuelles activités. Pour l'instant, un groupe de trois personnes s'est formé pour discuter l'installation des bacs avec le Spadom et démarrer le jardin. Claire-Lucie va faire suivre par email des informations complémentaires sur le projet.

6.9 Règlement vestimentaire à l'école – thème au Conseil d'Établissement ?

Latha Heiniger aborde le sujet de la tenue vestimentaire des élèves. Elle suggère de proposer ce thème au Conseil d'établissement.

7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

La prochaine séance est fixée au **jeudi 16 mai à 20h**.

La séance est levée à : 22h00

Geneviève Rossier
Représentante organisation

Lausanne, le 22 mars 2019

Lausanne, juillet 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
--